

**COMITE DE QUARTIER  
CAYRETS**

Agde, le 10 Décembre 2014

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 Décembre 2014  
COMITE DE QUARTIER « CAYRETS »**

**A - VIE QUOTIDIENNE**

Questions posées lors du comité du 17 septembre :

- Rue Danton à hauteur du numéro 10 : la chaussée a été reprise.
- Angle rue Danton, rue de la République : une demande de mise en conformité de la descente d'eaux usées a été faite via le numéro vert et a priori le nécessaire a été fait.
- Route de Rochelongue : un comptage de vitesse a été réalisé sur 3 jours. La vitesse moyenne constatée est de 41 km/h, avec 11% de dépassement de la vitesse autorisée principalement situé entre 50 et 60 km/h.

Courrier de M. Franchart :

- Le pot à enlever à l'angle de la rue Danton et impasse de l'Araur a été enlevé.

Courrier de M. Bontemps Denis :

- Une demande d'intervention a été formulée auprès des services France Telecom, afin que le tampon de la chambre PTT soit remplacé au plus tôt.

Espaces verts :

- Les arbres manquants sur le boulevard Louis Vallière, rue de la Citrine, rue Antoine Van Cao, rue Pierre Lattes, seront remplacés en 2015.
- Les espaces verts de la rue Victor Pouget n'ont pas encore été pris en charge par les services de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Le nécessaire sera fait lors de la rétrocession à la ville.

Quai des Chantiers : (stationnement)

- Les services de la gestion du domaine public de la ville ont pris les dispositions nécessaires, afin que les barques en stationnement illicites soient enlevées. Pour le SDF, le problème a été signalé à la Police Municipale.

Rue de la Prunette : (racines)

- La réfection de la rue de la Prunette avant le rond-point, est inscrite à l'ordre du jour des travaux à réaliser en 2015. En attendant, les déformations les plus importantes seront reprises en Régie.

Rue Esprit Fabre : (canalisation en plomb, vitesse)

- Le renouvellement des canalisations d'eau en plomb par la Lyonnaise des Eaux n'est pas prévu à ce jour dans leur programme d'investissement.

#### Rue Van Cao : (trottoirs)

- Il est normal à ce jour, qu'une partie des trottoirs sur la rue Van Cao, ne soit pas réalisée, car la construction des résidences n'est pas achevée. Pour ce qui est des parties situées au droit de constructions déjà réalisées, les services du bureau d'études Voirie de la ville vont vérifier la chose et prendre les dispositions nécessaires.

#### Route du Grau : (piste cyclable)

- Dans un premier temps, la régie municipale de la Voirie va faire le nécessaire, pour les secteurs les plus dangereux. En 2015, sur le budget voirie, il a été décidé d'octroyer 100 000€, pour de la rénovation à arbitrer. Cette demande sera inscrite.

#### Espaces verts : (arrosage)

- l'eau d'arrosage des espaces verts est payée par le budget de la ville. Pour ce qui est du golf, cette dépense est prise sur leur budget annexe.

#### Square Louis Rumeau :

- Le square Louis Rumeau sera fini avant la fin de l'année. Une modification des essences à planter a été demandée par les services de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, gestionnaire des espaces verts. Un devis doit nous parvenir pour mettre en œuvre ces plantations.

### **SECURITE**

#### Présenté par Luc Larose

Contrôles routiers : Rond-Point de l'Archipel.

Accidents : Boulevard Maurice Pacull, Rue Victor Pouget, Route de Guiraudette.

Ivresse sur la voie publique : Rue Danton.

Dégradations : Route de Guiraudette.

Squats/SDF : Quai des Chantiers.

Interpellations : Conduite sous l'emprise de l'alcool.

Aboiements de chiens : Rue de Jade.

Vols : Quai des Chantiers.

#### Questions en cours de séance :

- Rue Vallière, pouvez-vous intégrer un district ?
- Parking Frédéric Bazille : pouvez-vous sécuriser la sortie de l'école ?

Jérôme BONNFOUX adressera un courrier au directeur afin de le sensibiliser sur la responsabilité des parents.

Jérôme BONNFOUX fait état des actions menées par les différentes équipes d'interventions comme : la brigade environnement, la brigade de nuit, unité de tranquillité publique...

### **GRANDS TRAVAUX**

#### **Maîtrise d'œuvre projet de restructuration entrée du Cap d'Agde**

En continuité avec l'extension du Golf et l'implantation de la passerelle au-dessus de la R.D n° 612, qui ont considérablement embelli l'approche du Cap d'Agde, il est indispensable de repenser le carrefour de la bulle d'Accueil.

Pour cela, la Ville souhaite moderniser et sécuriser les routes entrantes et sortantes au Cap d'Agde.

Le périmètre de l'opération est donc constitué par le site actuel du rond-point du Bon Accueil, sur lequel se situe la « Bulle d'Accueil » de l'Office du tourisme.

Le but de cette opération consiste à :

- faire disparaître la partie supérieure du Cours des Gentilshommes, avec ses ouvrages et permettre une liaison naturelle entre le parking des Arènes et le Rond-point du Bon Accueil.
- créer un giratoire à l'intersection du Cours des Gentilshommes et de l'Avenue de Belle Isle, réaménagée en liaison avec l'Avenue des Contrebandiers, implanter un second giratoire au bout de l'Avenue des Contrebandiers au nord du parking des Arènes, et ainsi reconditionner un réseau routier périphérique.

En amont de ces travaux, l'aménagement, de part et d'autre de l'Avenue François Mitterrand devra intégrer un dispositif pour réduire les nuisances sonores.

L'ensemble de l'opération devra présenter un aménagement qualitatif des espaces verts en relation avec la palette végétale actuelle.

De manière générale, les objectifs à atteindre dans l'élaboration d'un tel projet seront de gérer de façon sécuritaire et de fluidifier les différents flux de véhicules, proposer une desserte réglementaire des cheminements doux et piétons en corrélation avec les infrastructures existantes, restreindre au maximum les impacts sonores, visuels et environnementaux, d'assurer des infrastructures VRD cohérentes de l'entrée de la station du Cap d'Agde.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est évaluée à hauteur de 8 000 000 € H.T.

L'A.V.P devra être remis au plus tard le 30 septembre 2015

Les travaux devront être terminés pour juin 2018

Au vu des caractéristiques techniques et des montants prévisionnels de l'opération, la procédure à retenir pour la passation de ce marché de maîtrise d'œuvre est celle de la procédure négociée, en application de l'article 74 III 4° a du Code des Marchés Publics.

### **Aire de jeux multisports Rue du Docteur Van Cao**

Le projet de la rue du Docteur Antoine Van Cao après une première consultation était validé sous la forme d'un triptyque où stationnements, square paysager et parc d'enfants seront interactifs.

Le coût global d'un tel projet est d'environ 150 000 € T.T.C en fonction de l'arbitrage des solutions techniques retenues.

Pour agrémenter la consultation, nous proposons aujourd'hui de retenir l'implantation d'une aire de jeux « multisport » référence CHABAL, en lieu et place de plusieurs jeux d'enfants.

Ce projet impacte l'implantation initiale du stationnement mais propose un espace dédié aux deux roues.

Ce type d'aménagement correspond en tous points par ses caractéristiques techniques, aux critères fixés sur ce projet :

- Entretien aisé
- Longévité
- Peu bruyant
- Interactif
- Multigénérationnel

L'achat d'une telle structure avoisine les 30 000 €, les terrassements pour la plateforme d'implantation seront réalisés par la régie municipale dans le but d'optimiser le coût global de l'opération.

CQ : Une réserve a été faite sur le choix du type d'aménagement de l'aire de jeux « multisport ».

### **Aménagement nouvelle sortie pharmacie Saint Loup**

Dans le cadre de l'aménagement du quartier des Cayrets, la Commune a validé le principe de la création d'une jonction entre le boulevard Pacull et la copropriété « le Forum » dans le but d'en optimiser son attractivité commerciale.

Le principe d'aménagement d'ensemble s'applique sur le domaine public et sur le domaine privé de la copropriété.

Il est rappelé que les travaux sur le domaine de la copropriété restent à leur charge.

### **Hyper U – Présentation de l'aménagement interne (future déviation - Projet Ville/CG)**

Depuis le mois de septembre dernier, d'importants travaux ont débutés au niveau du parking d'Hyper U. Ils consistent au busage du fossé avec système de rétention d'eau passant devant le centre commercial afin de limiter les pollutions extérieures.

Une bretelle d'accès a déjà été créée et qui sera accessible directement depuis le futur giratoire de la route de Guiraudette. Cette entrée permettra de fluidifier le flux des clients en provenance du Cap d'Agde.

L'ensemble du parking à l'intérieur d'Hyper U sera réaménagé.

Le centre commercial profite de ce réaménagement pour rafraîchir ses façades et une nouvelle enseigne de la restauration (Hippopotamus) devrait s'installer dès le 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Un projet de retail park est également envisagé dans les toutes prochaines années ce qui devrait donner un nouvel essor à cette zone commerciale.

#### **Présents :**

M FREY, M BONNAFOUX, M BANCAREL, M SAIGNES, M LOGNOS, M HERAL, M LAROSE, M DURBAN.

#### **Représentants du comité de quartier :**

M ALENGRIN, M BENECH, M AMOURET, M BONTEMPS, Mme CROUZET, M DREMONT, M FRANCHART, M GLINEUR, Mme GOUJET, Mme HENRI, M LABUSSIÈRE, Mme PALUMBO.

#### **Absent excusé :**

M MENA, M RIBERI, Mme SIGAL.

#### **Absent :**

M RIBERI.